

# ÉcoÉnergie 360

Programme de performance  
énergétique et décarbonation  
municipale

**M<sup>e</sup> Myriam Trudel**

Directrice - Performance énergétique et  
décarbonation



# Fédération québécoise des municipalités

**1050 membres**

**301 employés**

## **9 services aux membres**

- Assistance juridique
- Assurances
- Évaluation foncière
- Formation
- Informatique municipale
- Ingénierie, infrastructures et adaptation aux changements climatiques
- Performance énergétique et décarbonation
- Représentation politique
- Ressources humaines et relations du travail

# Une transition énergétique complexe

## Les municipalités face à de nombreux défis

Complexité de mise  
en œuvre

Disponibilité des  
ressources

Manque d'expertise  
technique

Encadrement légal

Investissement requis



Une initiative de la



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

# Une solution adaptée au monde municipal!

Afin de permettre la participation concrète des municipalités à la transition énergétique, la FQM a mis en place Éco Énergie 360 (EE360), une super entreprise de service écoénergétique, assurant non seulement des services écoénergétiques, mais également le financement et la gestion globale des projets.



Une initiative de la



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS



éco  
énergie  
360

En collaboration avec :



**sofiac**  
performance énergétique

Une initiative de la



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

# Pourquoi une Super ESE?

Les municipalités sont des organismes publics qui ne sont pas autorisés à conclure des contrats de gré à gré avec le secteur privé, mais :

- En vertu d'une Loi privée (2021-PL202)\*, les municipalités du Québec peuvent contracter avec la FQM et ses filiales de gré à gré, sans limite de montant contractuel.

En contrepartie, la Fédération et ses filiales sont régies par :

- Les règles d'appels d'offres de la *Loi sur les cités et villes*;
- La *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*

\* Loi concernant l'activité d'assureur de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM) et la fusion par voie d'absorption de La Mutuelle des municipalités du Québec avec celle-ci.



Une initiative de la



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

# Un concept unique et innovant

- **Programme clé en main** : prise en charge complète du processus d'appel d'offres auprès des entreprises de services écoénergétiques (ESE)
- **Projet global visant un ensemble de mesures** pour réduire les émissions de GES par le biais d'économies d'énergie et être plus performant sur le plan énergétique
- **Modèle de financement** dans lequel le coût des travaux et des projets **se paie à même les économies d'énergie générées**, par un **partage déterminé entre les parties des économies d'énergie générées**
- Sur la base **d'un contrat de performance énergétique en partage d'économies**, adapté aux besoins du monde municipal
- **Guichet central** pour toutes les étapes requises par le projet



Une initiative de la



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

# Modification législative

Modifications législatives (2023 – PL 17) autorisant la réalisation d'appels d'offres municipaux prévoyant la possibilité d'octroyer un contrat en matière d'amélioration du rendement énergétique d'équipements ou d'infrastructures, en fonction d'un critère lié aux économies d'énergie plutôt que celui du prix.

Article 936.0.01 du Code municipal  
Article 573.1.0.1 de la Loi sur les cités et villes



Une initiative de la



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS



# Rôle et avantages d'une ESE

Dans le cadre du programme, l'entreprise de services écoénergétiques (ESE) assure la réalisation d'un projet visé par un contrat de performance énergétique garantissant les économies d'énergie, tout en fournissant la main-d'œuvre qualifiée et l'expertise nécessaires à chaque étape :

- Évaluation de l'investissement par l'étude de faisabilité
- Conception et ingénierie du projet
- Optimisation du projet par le biais de toutes les subventions disponibles
- Achat, installation et mise en place des équipements et mesures identifiées
- Formation du personnel pour l'utilisation efficace des nouvelles technologies
- Mesures et vérifications des résultats après la mise en place du projet



Une initiative de la



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

# Contrats de performance énergétique

Les contrats de performance énergétique (CPE) sont des contrats qui encadrent les rénovations écoénergétiques. Ces contrats définissent les termes et modalités de financement des travaux et des mesures visant à améliorer la performance énergétique de bâtiments ou installations.



Une initiative de la



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

# Contrats de performance énergétique

On retrouve deux types de CPE dans le cadre du programme :

- 1) Le CPE de **garanties d'économies** est le contrat conclu entre EE360 et l'ESE qui aura remporté l'appel d'offres. Ce contrat détermine les travaux écoénergétiques qui seront exécutés et garantit les économies d'énergie projetées par ceux-ci. Ce type de contrat détermine les mesures et vérifications en lien avec la performance énergétique qui valide les termes du contrat.
- 1) Le contrat de **partage d'économies** est le contrat conclu entre EE360 et la municipalité. Ce contrat définit les conditions selon lesquelles les économies générées à la suite de travaux de rénovations écoénergétiques seront partagées entre EE360 et la municipalité, sur une période déterminée. À la fin de celui-ci, la municipalité garde la totalité des économies.

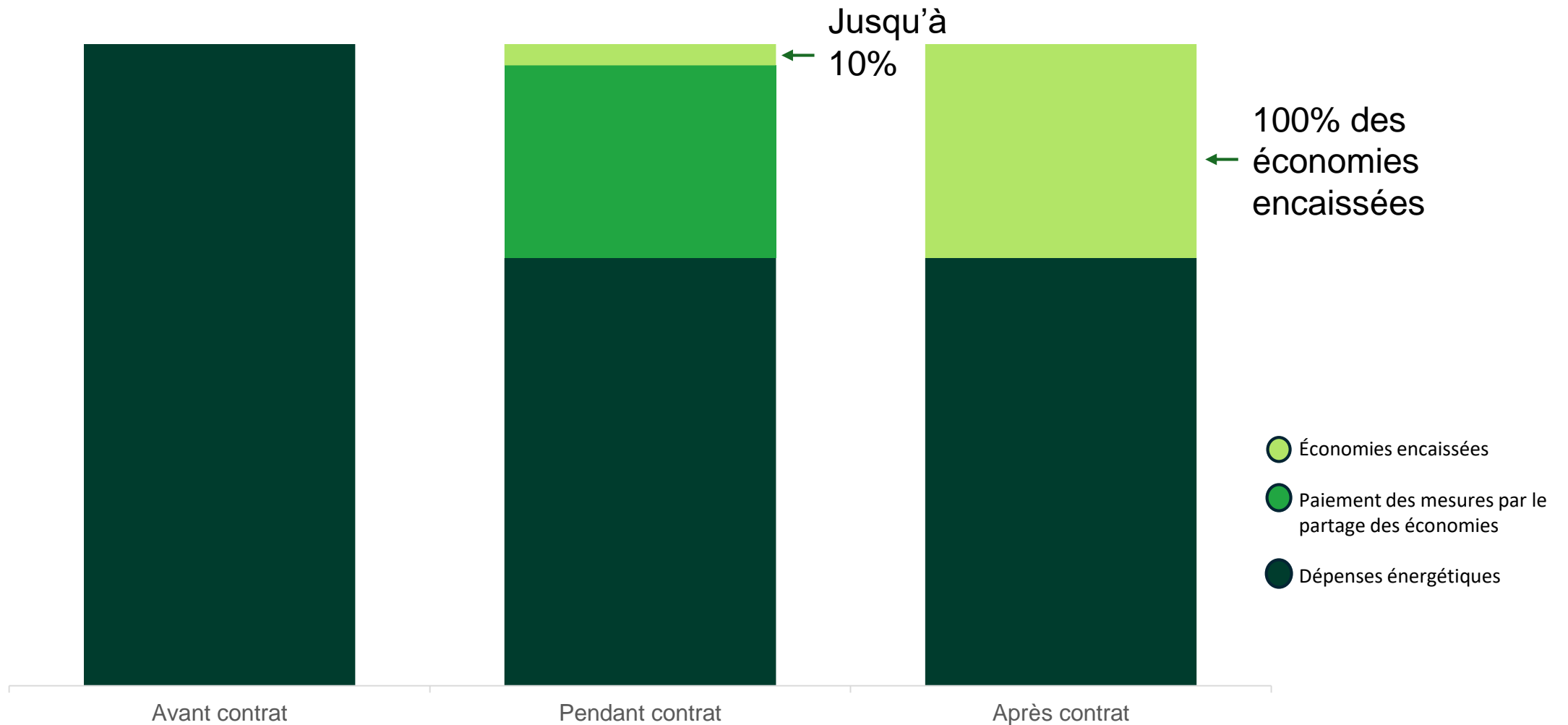


Une initiative de la

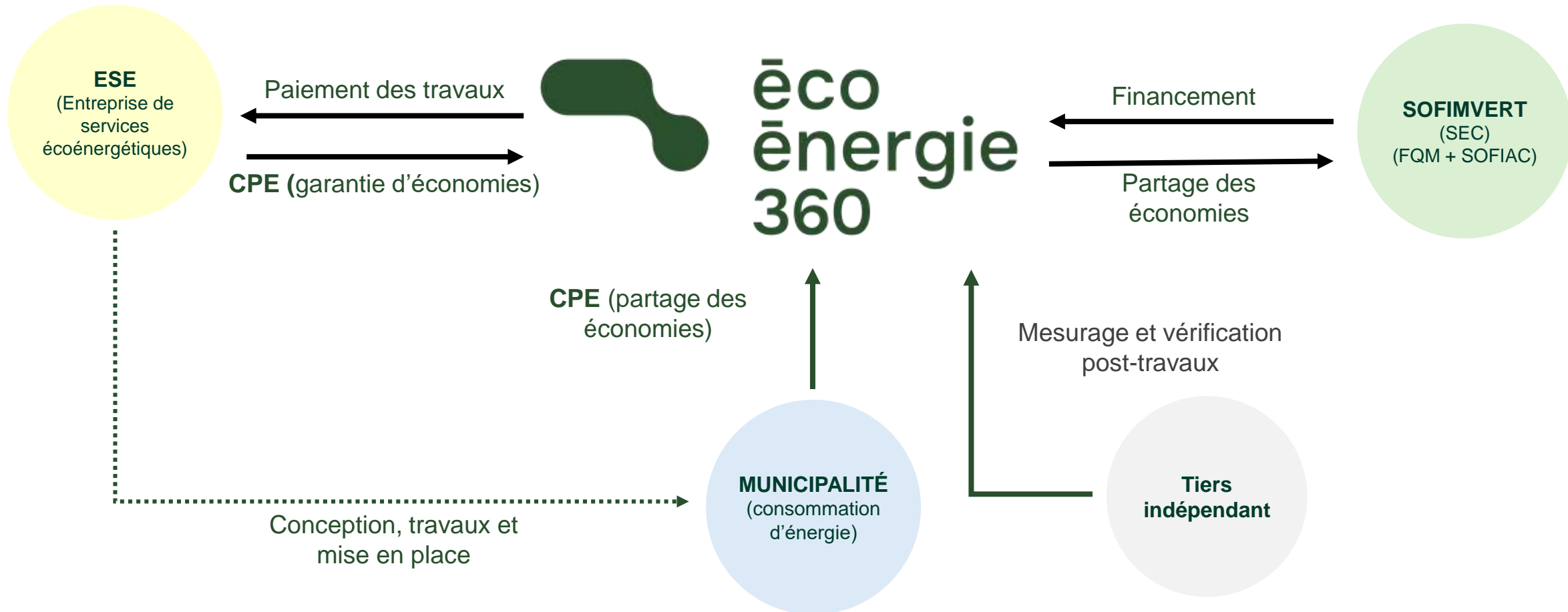


FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

# Exemple de partage des économies



# Aperçu de l'approche



# En bref

Complexité de mise en œuvre



**ÉcoÉnergie 360 (Super ESE)**

Manque d'expertise technique



**Entreprise de Services Énergétiques (ESE)**

Encadrement légal



**Contrat de performance énergétique (CPE)**

Disponibilité des ressources



**Prise en charge du processus**

Investissement requis



**Partage des économies**



Une initiative de la



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS



# éco énergie 360

Vers une meilleure performance  
énergétique et décarbonation de  
vos actifs municipaux, sans mise  
de fonds!

Ce programme est une initiative de la



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

En collaboration avec la



PARTENAIRES



ma  
municipalité  
verte



Une initiative de la

FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS